SECURIDEV
Société Anonyme au capital de 36 659 280 €
Siège social : 20, rue de l'Arc de Triomphe - 75017 PARIS
378 557 474 RCS PARIS

RAPPORT DE GESTION ET D'ACTIVITE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 22 MARS 2012 SUR LES COMPTES ANNUELS ET CONSOLIDES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011 A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DES ACTIONNAIRES DU 8 JUIN 2012

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

Nous vous avons réunis en assemblée générale mixte en application des statuts et des dispositions du Code de commerce pour :

1) vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011, des résultats de cette activité, des perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice ;

2) soumettre à votre approbation le principe d'une augmentation de capital réservée aux salariés.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

De la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

COMPTES ANNUELS

*

* *

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2011 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent.

Le compte de résultat fait apparaître un bénéfice net de 11 965 555 €, après déduction des amortissements et provisions réglementaires et justifiées, que nous vous proposons de répartir conformément aux statuts, comme il sera dit ci-après.

ACTIVITE ET RESULTATS FINANCIERS DE LA SOCIETE

AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011.

1. – Activité de la Société

Le programme de rachat par la Société de ses propres actions qui avait été autorisé par l'assemblée générale mixte du 5 novembre 2009, est arrivé à son terme le 5 mai 2011. A l'issue de ce programme, la Société détient 56 206 (soit 2,3 % du capital social) de ses propres actions, sur les 244 395 actions (soit 9,9 % du capital social) qu'elle avait été autorisée à racheter dans le cadre de ce programme de rachat d'actions.

Un nouveau programme de rachat d'actions portant sur 7,7 % du capital social, soit 188 189 actions, a été décidé par l'assemblée générale mixte des actionnaires en date du 29 novembre 2011. Le conseil d'administration du 4 janvier 2012 a donné tous pouvoirs à son Président à l'effet de la mise en œuvre de ce programme de rachat d'actions.

SECURIDEV a augmenté sa participation dans le capital de la société TITAN D.D. par le rachat de 128 673 titres (soit 16,5 % du capital) auprès de petits actionnaires. Sa participation est passée à 93,57 %.

SECURIDEV a acquis, pour 134 K€ les titres et les droits de vote de la société TALLERES SERRAIL (devenue UCEM SISTEMAS DE SEGURIDAD) et pour 384 K€ les actifs corporels et incorporels relatifs à la production et à la commercialisation des serrures de la marque UCEM appartenant à la société LA CERRAJERA DE MONDRAGON SL, situés en Espagne.

2. – Résultats financiers de la Société

Le résultat d'exploitation passe de (1 789) K€ à (1 801) K€.

Le résultat financier est en augmentation, passant de 9 149 K€ à 14 368 K€, en raison de la hausse du dividende versé par les filiales.

Le résultat exceptionnel négatif de 488 K€, résulte essentiellement des provisions comptabilisées dans le cadre de l'acquisition des titres et des immobilisations de la filiale, UCEM SISTEMAS DE SEGURIDAD.

Les principaux comptes de charges et de produits de l'exercice écoulé engendrent le résultat ci-après, en comparaison avec l'exercice 2010 :

	Exercice 2011	Exercice 2010
Chiffre d'affaires	1 241 760	828 419
Produits d'exploitation	1 250 804	872 321
Charges d'exploitation	3 052 029	2 661 309
RESULTAT D'EXPLOITATION	**-1 801 225**	**-1 788 987**
Produits financiers	14 621 336	9 413 745
Charges financières	253 555	264 351
RESULTAT FINANCIER	**14 367 781**	**9 149 393**
RESULTAT COURANT	**12 566 556**	**7 360 406**
Produits exceptionnels	30 239	--
Charges exceptionnelles	518 000	--
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**-487 761**	**--**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	--	--
Impôts sur les bénéfices	113 240	-309 568
RESULTAT DE L'EXERCICE	**11 965 555**	**7 669 974**

ACTIVITE JURIDIQUE.

◎ Approbation des comptes de l'exercice 2010

Par délibération de l'assemblée générale ordinaire en date du 27 mai 2011, les actionnaires ont approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010, faisant apparaître un bénéfice net comptable de 7 669 974 €, qu'ils ont décidé d'affecter de la manière suivante :

Origine :

- Résultat de l'exercice : 7 669 974 €

Affectation :

- Dividende : 3 665 928 €, prélevé sur le résultat de l'exercice, soit 1,50 € par action
- Report à nouveau : 4 044 046 €

Le dividende en numéraire a été mis en paiement le 15 juin 2011.

L'assemblée générale a également pris acte que ce dividende était éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction prévue au 2° paragraphe de l'article 158-3 du Code général des impôts.

◎ Conventions et engagements réglementés

Nous avons donné à nos commissaires aux comptes toutes les indications utiles pour leur permettre de présenter leur rapport spécial sur les conventions et engagements visés par l'article L. 225-38 et suivants du Code de commerce.

◎ Affectation du résultat de l'exercice 2011

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 11 965 555 €, de la façon suivante :

Origine :

- Résultat de l'exercice : 11 965 555 €

Affectation :

- Dividende : 3 665 928 €, prélevé sur le résultat de l'exercice, soit 1,50 € par action
- Report à nouveau : 8 299 627 €

Le dividende en numéraire sera mis en paiement le 5 juillet 2012.

Cette distribution sera éligible, pour les bénéficiaires personnes physiques résidentes fiscalement en France dont les actions ne sont pas éligibles sur un PEA, à la réfaction de 40 % prévue à l'article 158-3 2° du Code général des impôts. Alternativement, sur option des bénéficiaires exercée au plus tard lors de l'encaissement, le dividende pourra être soumis au prélèvement libératoire au taux de 21 % (article 117 quater du CGI). Ce prélèvement sera effectué sur le montant brut du dividende.

Quel que soit le régime d'imposition choisi par l'actionnaire personne physique, les contributions sociales (représentant 12,3 % du montant des dividendes) seront prélevées à la source par l'établissement payeur sur le montant brut du dividende.

Conformément à la loi, les actions qui seront détenues par la Société à la date de mise en paiement du dividende ne donneront pas droit au dividende.

◎ Rappel des dividendes distribués au cours des exercices précédents

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice	Dividende	Dividende par action
2008	1 955 161,60 €	0,80 € (sur le résultat 2002)
2009	977 580,80 €	0,40 €
2010	3 665 928 €	1,50 €

◎ Dépenses somptuaires et charges non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

◎ Activité en matière de recherche et de développement

Notre Société n'a pas immobilisé de frais de cette nature au cours de l'exercice 2011 au poste « Frais de recherche et de développement » à l'actif du bilan.

◎ Tableaux des résultats de la Société au cours des cinq derniers exercices

Au présent rapport, est joint en annexe le tableau des résultats des cinq derniers exercices prévu par l'article R. 225-102 du Code de commerce.

◎ Information relative à l'échéance des dettes fournisseurs

En application des dispositions des articles L. 441-6-1 al. 1 et D. 441-4 du Code de commerce, nous vous présentons dans le tableau ci-après, la décomposition à la date du 31 décembre 2011, du solde des dettes à l'égard des fournisseurs en K€, par date d'échéance :

Echéances	Dettes échues à la clôture	Echéances entre J et J + 30	Echéances entre J + 31 et J + 60	Echéances au-delà de J + 60	Factures non parvenues	Total dettes fournisseurs
Fournisseurs (401 + 403)	37	105	428	12	--	**581**
Fournisseurs d'immobilisations (404 + 405)	--	--	--	--	--	**--**
Total à payer	**37**	**105**	**428**	**12**	**--**	**581**
Factures non parvenues (408)	--	--	--	--	81	**81**
Autres	--	--	--	--	--	**--**
Total au 31-12-2011	**37**	**105**	**428**	**12**	**81**	**662**
Total au 31-12-2010	**642**	**--**	**68**	**--**	**33**	**743**

J = Date de clôture

PRISE ET CESSION DE PARTICIPATION OU DE CONTROLE.

◎ Participations prises au cours de l'exercice

Nous vous rappelons que le tableau des filiales et participations est annexé aux comptes annuels.

Notre Société n'a pris aucune participation dans d'autres sociétés ayant leur siège social sur le territoire de la République Française.

◎ Répartition du capital social et des droits de vote

Nous vous indiquons l'identité des personnes physiques ou morales ci-après, conformément aux dispositions de l'article L. 233-13 du Code de Commerce et compte tenu des informations reçues notamment en application de l'article L. 233-7 et L. 233-12 de ce code :

	% capital social	% droits de vote
INTERNATIONAL VALUE ADVISERS LLC « IVA » SARL 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, 19808 DELAWARE, USA	15	9,69
SOCIETE FINANCIERE DE PARTICIPATION INDUSTRIELLE SA (S.F.P.I.) 20 rue de l'Arc de Triomphe – 75017 PARIS RCS PARIS B 349 385 930	69	81,37

◎ Actions inscrites au nom de la Société

Votre assemblée générale mixte du 5 novembre 2009, a autorisé, dans le cadre de l'article L. 225-209 du Code de Commerce, le rachat par la Société de ses propres actions, dans la limite de 9,9 % de son capital social, soit 244 395 actions. Cette autorisation est arrivée à expiration le 5 mai 2011.

Dans le cadre de ce programme de rachat, la Société a effectué les opérations d'achat d'actions suivantes au 31 décembre 2011 :

- Nombre d'actions achetées : 48 319 cours moyen : 27,99 €
- Nombre d'actions vendues : Néant
- Montant des frais de négociation : 2 028,67 €
- Au 31 décembre 2011, la Société détenait 56 206 de ses propres actions d'une valeur au cours d'achat de 27,29 € pour une valeur nominale de 15 €, acquises dans le cadre de cette autorisation, soit 2,3 % du capital social.
- La croissance externe est la finalité des 56 206 actions rachetées au 31 décembre 2011.

◎ Etat de la participation des salariés au capital social

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de commerce, nous vous informons qu'au dernier jour de l'exercice 2011, aucun salarié ne détenait de titres de la Société.

CONSEQUENCES SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE.

Conformément aux dispositions des articles L. 225-102-1, alinéa 4, R 225-104 et R 225-105 du Code de commerce, nous vous informons que notre Société n'emploie que quatre (4) salariés dans le cadre de contrats à durée indéterminée. Ces quatre salariés sont détachés auprès de filiales à l'Etranger.

Les autres informations visées par les articles ci-dessus du Code de commerce, ne sont pas applicables à SECURIDEV, en raison de sa taille et de son activité.

INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX.

◎ Liste des mandats sociaux

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1, alinéa 3 du Code de commerce, nous vous communiquons ci-après la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux de la Société :

Monsieur Henri MOREL :

1. **Président Directeur Général :** NEU – SFPI – SOCIETE DES REMONTEES MECANIQUES DU CHAMP DU FEU
2. **Présidence de SAS :** PICARD-SERRURES - ERYMA HOLDING - ARC MANAGEMENT - DELTA NEU – LA FONCIERE NEU – METALUX - TELESKIS DES VIEUX PRES – AUBERGE HAZEMANN
3. **Gérant :** MP SARL - SCI B.G.M. – SCI HOTEL DU CHAMP DU FEU – SCI 1896

Monsieur Jean-Bertrand PROT :

1. **Administrateur :** FOREST-LINE INDUSTRIES - NEU - SFPI
2. **Présidence de SAS :** ASET - FINANCIERE BARRIQUAND – FOREST-LINE ALBERT – FOREST-LINE CAPDENAC - FRANCE FERMETURES – FRANCIAFLEX - MMD - SPRING MANAGEMENT – ERYMA – MAC INDUSTRIES
3. **Directeur Général :** FOREST-LINE INDUSTRIES – SFPI – ERYMA HOLDING
4. **Représentant permanent :** STORISTES DE FRANCE – BAIE OUEST

Monsieur Nicolas LOYAU :

1. **Administrateur :** BAIE OUEST – STORISTES DE FRANCE
2. **Présidence de SAS :** BARRIQUAND – BATT - MAC – THERMICA – EXPART DEVELOPPEMENT
3. **Représentant permanent :** NEU
4. **Gérant :** FABSTORE

Monsieur Thierry CHEVALLIER :

1. **Administrateur :** MARKETING.DOCK – NEOFI SOLUTIONS

◎ Rémunération des mandataires sociaux

Conformément aux dispositions de l'article 225-102-1 du Code de commerce, nous vous informons que Monsieur Henri MOREL :

1) en sa qualité de Directeur Général-adjoint de la société DENY FONTAINE SAS, a perçu de cette filiale une rémunération brute annuelle de 134 300,83 € et qu'en outre, cette dernière a cotisé au titre de l'assurance chômage des dirigeants et de la retraite complémentaire (GSC) une somme de 7 292,83 € ;

2) en sa qualité de Président Directeur Général de la société SFPI SA, a perçu une rémunération brute annuelle de 277 942,44 €. Au titre de l'assurance chômage des dirigeants et de la retraite complémentaire (GSC) SFPI SA a cotisé une somme de 17 272,61 €.

◎ Jetons de présence

Nous vous proposons de fixer à la somme de 10 000 € le montant des jetons de présence du conseil d'administration.

◎ Délégations au conseil d'administration

Aucune délégation relative à des augmentations de capital social n'a été donnée au conseil d'administration.

SITUATION DES MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES.

◎ Les mandats de KPMG SA, co-commissaire aux comptes titulaire et de Monsieur Jean-Marie DEQUEKER, co-commissaire aux comptes suppléant, arrivant à expiration lors de la présente assemblée, nous vous proposons :

- de ne pas renouveler lesdits mandats ;
- de nommer KPMG AUDIT PARIS et CENTRE – Immeuble Le Palatin – 3 Cours du Triangle - 92939 Paris La Défense Cédex, en qualité de commissaire aux comptes titulaire, pour une période de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale qui statuera en 2018 sur les comptes de l'exercice clos en 2017,
- de nommer KPMG AUDIT NORD – 159 avenue de la Marne – 59705 Marcq-en-Baroeul Cedex, en qualité de commissaire aux comptes suppléant, pour une période de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale qui statuera en 2018 sur les comptes de l'exercice clos en 2017.

EVENEMENTS SURVENUS ENTRE LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE ET LA DATE A LAQUELLE LE RAPPORT EST ETABLI.

Par décision en date du 26 janvier 2012, le capital social de la filiale, SECURIDEV ROMANIA, a été augmenté d'une somme de 440 000 € (soit 1 905 200 Lei) pour passer de 211 000 Lei à 2 116 200 Lei, par l'émission de 190 520 nouvelles parts sociales. Cette augmentation de capital social a été entièrement souscrite par l'associé unique, SECURIDEV.

COMPTES CONSOLIDES

*

* *

Le rapport, conformément à la loi du 3 janvier 1985, permet de donner une image plus complète de la situation réelle du pôle sécurité, grâce à l'établissement des comptes représentatifs de l'activité globale.

1 – PERIMETRE DE CONSOLIDATION.

Les comptes consolidés du Groupe arrêtés au 31 décembre 2011 ont été établis dans le référentiel IFRS.

L'effectif moyen des sociétés consolidées est de 1 638 personnes.

Les principaux comptes de charges et de produits de l'exercice écoulé engendrent les résultats suivants qui, par comparaison avec l'exercice précédent, évoluent de la façon suivante *:*

Résultats (K€)	Exercice 2011 *	%	Exercice 2010 *	% 2011/2010
CHIFFRE D'AFFAIRES	150 180	--	144 318	+4,0
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT	13 242	8,8	14 555	-9,0
RESULTAT OPERATIONNEL	12 262	8,2	14 592	-16,0
RESULTAT FINANCIER	141	--	-80	--
IMPOT SOCIETE	-4 290	--	-4 304	--
RESULTAT NET DES ENTREPRISES CONSOLIDEES	8 150	5,4	10 234	
INTERET MINORITAIRES	-18	--	20	--
PART GROUPE	**8 168**	**--**	**10 214**	**--**

* Taux moyen

2 – L'ACTIVITE ET LES PRINCIPAUX RESULTATS.

A - SECURIDEV CONSOLIDE

Le chiffre d'affaires consolidé 2011 a atteint 150 180 K€ à taux de change moyen, en hausse de 4,0 %, contre un chiffre d'affaires 2010 de 144 318 K€.

Le résultat opérationnel courant représente 8,8 % du chiffre d'affaires (soit 13 242 K€) contre 10,1 % en 2010.

Le résultat financier est positif de 141 K€, contre un résultat financier négatif de 80 K€ l'exercice précédent.

L'impôt consolidé s'élève à (4 290) K€.

Le résultat net des entreprises consolidées est un bénéfice de 8 150 K€, en baisse de 20 % par rapport à 2010.

Au cours de l'exercice, la trésorerie bancaire nette positive est passée de 20 078 K€ à 19 617 K€.

La capacité d'autofinancement du Groupe SECURIDEV est passée de 14 964 K€ en 2010 à 15 693 K€ en 2011, soit une amélioration de près de 5 %.

Les investissements opérationnels ont atteint 7 920 K€ contre 5 342 K€ l'exercice précédent.

B - PRINCIPAUX RESULTATS DES BRANCHES DU GROUPE SECURIDEV

BRANCHE PROFESSIONNELLE

Cette branche correspond aux activités du Groupe RONIS, de la société DENY FONTAINE et du Groupe DOM. Elle a représenté 67,95 % de l'activité du Groupe SECURIDEV.

	2011	2010
Chiffre d'affaires (*en K€*)	102 050	97 877
% de marge brute *(en % de la production)	75,49	75,96
Résultat opérationnel courant (*en K€*)	12 118	12 683
% sur chiffre d'affaires	12,0	13,0

* Sur production, y compris sous-traitance

Le chiffre d'affaires de cette Branche est en hausse de 4,3 %.

BRANCHE GRAND PUBLIC

Cette branche correspond aux activités des sociétés PICARD-SERRURES, METALUX, C.R. SERRATURE, EURO-ELZETT, TITAN d.d., METALPLAST et UCEM SISTEMAS DE SEGURIDAD. Elle a représenté 32,05 % de l'activité du Groupe SECURIDEV.

	2011	2010
Chiffre d'affaires (*en K€*)	48 130	46 441
% de marge brute(en % de la production)	60,1	62,0
Résultat opérationnel courant (*en K€*)	2 197	3 128
% sur chiffre d'affaires	4,6	6,7

Les ventes de cette Branche ont augmenté de 3,6 %.

Dans le cadre de son développement dans les pays de l'Est européen, EURO-ELZETT a ouvert une succursale en Bulgarie.

C - LES PRINCIPAUX RESULTATS SOCIAUX DES FILIALES

1 – CHIFFRE D'AFFAIRES (en K€)

SOCIETES	2011	2010
DENY FONTAINE	21 177	21 878
DOM SAS (FRANCE)	4 270	4 472
DOM PARTICIPATIONS (FRANCE)	290	294
MÉTALUX	10 790	10 760
PICARD-SERRURES	13 170	12 355
RONIS	16 039	15 174
SÉCURIDEV	1 242	828
TSS RONIS DIFFUSION	1 908	1 824
C.R. SERRATURE	4 963	4 991
DOM AG SICHERHEITSTECHNIK (SUISSE)	4 535	4 063
DOM POLSKA	625	658
DOM SICHERHEITSTECHNIK GMBH (ALLEMAGNE)	61 515	56 839
EURO-ELZETT	6 440	7 026
EURO-TOOLS	1 450	959
MÉTALPLAST CZESTOCHOWA	4 371	4 829
RONIS-DOM LTD	3 636	3 592
SÉCURIDEV-TCHÉQUIE	1 348	1 282
TITAN D.D.	14 313	13 650
SECURIDEV ROMANIA	284	201
SECURIDEV HONGRIE	194	38
UCEM SISTEMAS DE SEGURIDAD	367 (*)	--

(*) Ne comprend que l'activité depuis l'acquisition par le Groupe, soit un trimestre.

2 – RESULTAT D'EXPLOITATION (en K€)

SOCIETES	2011	2010
DENY FONTAINE	3 757	3 302
DOM SAS (FRANCE)	252	385
DOM PARTICIPATIONS (FRANCE)	285	285
MÉTALUX	549	801
PICARD-SERRURES	1 635	1 385
RONIS	-189	-411
SÉCURIDEV	-1 801	-1 789
TSS RONIS DIFFUSION	353	400
C.R. SERRATURE	600	416
DOM AG SICHERHEITSTECHNIK (SUISSE)	391	454
DOM POLSKA	-10	-13
DOM SICHERHEITSTECHNIK GMBH (ALLEMAGNE)	10 490	11 679
EURO-ELZETT	-144	93
EURO-TOOLS	-32	16
MÉTALPLAST CZESTOCHOWA	-101	-45
RONIS-DOM LTD	144	95
SÉCURIDEV-TCHÉQUIE	75	109
TITAN D.D.	-459	-556
SECURIDEV ROMANIA	-41	-17
SECURIDEV HONGRIE	-50	-38
UCEM SISTEMAS DE SEGURIDAD	-49 (*)	--

(*) Ne comprend que l'activité depuis l'acquisition par le Groupe, soit un trimestre.

3 – RESULTAT NET DE L'EXERCICE (en K€)

SOCIETES	2011	2010
DENY FONTAINE	2 230	2 084
DOM SAS (FRANCE)	130	235
DOM PARTICIPATIONS (FRANCE)	408	290
MÉTALUX	342	521
PICARD-SERRURES	1 034	721
RONIS	44	-312
SÉCURIDEV	11 966	7 670
TSS RONIS DIFFUSION	233	263
C.R. SERRATURE	265	112
DOM AG SICHERHEITSTECHNIK (SUISSE)	341	413
DOM POLSKA	-52	-20
DOM SICHERHEITSTECHNIK GMBH (ALLEMAGNE)	7 719	8 923
EURO-ELZETT	-68	334
EURO-TOOLS	-54	234
MÉTALPLAST CZESTOCHOWA	-240	-60
RONIS-DOM LTD	86	118
SÉCURIDEV-TCHÉQUIE	58	98
TITAN D.D.	-424	-368
SECURIDEV ROMANIA	-44	-22
SECURIDEV HONGRIE	-56	-36
UCEM SISTEMAS DE SEGURIDAD	-72 (*)	--

(*) Ne comprend que l'activité depuis l'acquisition par le Groupe, soit un trimestre.

4 – ENDETTEMENTS BANCAIRES A LONG ET MOYEN TERMES (hors crédits-baux retraités en consolidation) (en *K€*)

Les sociétés sans endettement à long et moyen termes ne sont pas mentionnées.

Sociétés	Dettes de 1 à 5 ans	Dettes de + 5 ans
DOM GMBH	1 217	--
PICARD-SERRURES	106	--
CR SERRATURE	97	--
METALUX	33	--
EURO-TOOLS	17	--
SECURIDEV TCHEQUIE	3	--
TOTAL	**1 473**	**--**

5 – SITUATION NETTE (en K€)

SOCIETES	2011	2010
DENY FONTAINE	13 099	12 473
DOM SAS (FRANCE)	1 221	1 316
DOM PARTICIPATIONS (FRANCE)	3 141	3 069
MÉTALUX	2 566	4 304
PICARD-SERRURES	4 220	4 129
RONIS	4 110	4 066
SÉCURIDEV	77 492	69 108
TSS RONIS DIFFUSION	474	483
C.R. SERRATURE	1 540	1 276
DOM AG SICHERHEITSTECHNIK (SUISSE)	1 998	2 013
DOM POLSKA	-506	-514
DOM SICHERHEITSTECHNIK GMBH (ALLEMAGNE)	16 253	17 456
EURO-ELZETT	4 183	4 879
EURO-TOOLS	397	450
MÉTALPLAST CZESTOCHOWA	2 563	3 125
RONIS-DOM LTD	877	811
SÉCURIDEV-TCHÉQUIE	497	460
TITAN D.D.	8 592	9 036
SECURIDEV ROMANIA	-33	19
SECURIDEV HONGRIE	86	143
UCEM SISTEMAS DE SEGURIDAD	62	--

3 – ANALYSE DU RISQUE DE TAUX ET DE CHANGE.
(Y COMPRIS SECURIDEV SA)

L'endettement relatif aux emprunts à taux variable (EURIBOR) s'élève à 2,9 M€. Une variation de + 0,5 points des taux à court terme aurait eu un impact de (23) K€ sur le résultat financier.

Le Groupe SECURIDEV est peu exposé au risque de change.

Pour l'année 2012, le Groupe SECURIDEV a couvert les achats en euros de sa filiale anglaise, RONIS-DOM LTD.

4 – PERSPECTIVES D'AVENIR.

Pour l'exercice 2012, les objectifs du Groupe SECURIDEV porteront principalement sur :

- la progression de l'ordre de 3 à 5 % du chiffre d'affaires ;
- le maintien du niveau des marges brutes ;
- l'amélioration de la productivité.

De la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire

PRINCIPE D'UNE AUGMENTATION DE CAPITAL RESERVEE AUX SALARIES, CONFORMEMENT A L'ARTICLE L. 225-129-6 DU CODE DE COMMERCE.

Dans le cadre des dispositions de l'article L. 225-129-6 du Code de commerce, nous vous soumettons un projet de résolution ayant pour objet la réalisation d'une augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription, d'un montant de 1 099 778,4 €, qui serait réservée aux salariés adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise existant ou à créer, dans les conditions prévues par les articles L. 3332-18 à L. 3332-24 du Code du travail.

Dans le cadre de cette augmentation de capital, le droit préférentiel de souscription devra être supprimé au profit des salariés adhérents à un plan d'épargne d'entreprise.

Nous vous proposons, sous réserve de l'approbation par votre assemblée de cette augmentation de capital réservée aux salariés, de déléguer au conseil d'administration le pouvoir de fixer les modalités de cette émission, et en particulier, aux fins de :

- établir, conformément aux dispositions de l'article L. 3332-4 du Code du travail, un plan d'épargne d'entreprise, dans un délai maximum de six mois à compter de la date de la présente assemblée ;
- déterminer le prix de souscription des actions nouvelles, dans les conditions définies par les articles L. 3332-18 à L. 3332-24 du Code du travail ;
- réaliser l'augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription, sur ses seules décisions, en une ou plusieurs fois, dans un délai maximum de 26 mois à compter de la décision de l'assemblée, au profit des salariés, après avoir établi un plan d'épargne d'entreprise dans les conditions prévues par l'article L. 3332-4 du Code du travail, et fixer le montant de l'augmentation de capital dans la limite du plafond global de 1 099 778,4 euros ;
- déterminer les conditions d'attribution éventuelles des actions nouvelles ainsi émises au profit desdits salariés dans les conditions légales, en ce compris les conditions d'ancienneté, arrêter la liste des bénéficiaires, ainsi que le nombre de titres susceptibles d'être attribués à chacun d'entre eux, dans la limite du plafond de l'augmentation de capital ;
- D'une manière générale, prendre toutes mesures pour la réalisation de l'augmentation de capital.

Cette résolution vous est soumise afin de satisfaire aux exigences légales impératives.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

. Le Président Directeur Général :	. Un Administrateur :
.	.
.	.
.	.
.	.
.	.
.	.
.	.
. Henri MOREL	. Thierry CHEVALLIER